Accompagner les référents EDD

L’établissement, cadre privilégié de la mise en œuvre de l’éducation au développement durable.

Depuis 2004, année du lancement de la première phase de généralisation de l’EDD, le rôle et l’importance de l’établissement n’ont cessé de croître dans la mise en œuvre de l’EDD. Dès 2007, à l’orée de la deuxième phase de généralisation, les caractéristiques d’une démarche globale d’éducation au DD étaient définies. Depuis, les équipes pédagogiques sont invitées à profiter de la présence de l’EDD dans les enseignements pour engager des actions de DD à l’échelle de l’établissement. Une démarche globale d’éducation au développement durable ne vise pas simplement la réalisation d’écogestes ou la programmation d’actions dans le cadre d’un agenda 21 ; elle suppose **un projet pédagogique** ; un projet qui peut être partagé, décliné dans différentes disciplines, porté par différents acteurs, retentir, enfin, sur la vie de tout l’établissement. C’est pourquoi, il est traditionnellement recommandé de prendre appui sur les spécificités du territoire où se trouve l’école, le collège ou le lycée pour assurer plus de pertinence à un projet auquel nous préférons accoler l’adjectif global ; ancré dans les réalités du territoire de l’établissement, il permet de prendre conscience des problématiques inhérentes à toute action de DD.

La labellisation, instrument de la diffusion des démarches globales de développement durable

L’année 2013 a représenté un moment d’accélération de la diffusion des démarches globale. Néanmoins, l’académie restait liée aux initiatives, certes intéressantes, mais pas forcément globales prises par les collectivités territoriales, la région et les départements. C’est en prenant appui sur ces expériences qu’une politique plus volontariste a été adoptée en mars 2013, lors du CoPil. Elle devait déboucher sur la première formation des référents EDD, le 21 mars 2013, et prenait explicitement appui sur les expériences portées par les départements, notamment dans les Alpes de Haute-Provence et dans les Bouches-du-Rhône.

Cependant, c’est incontestablement la note de service du MEN, du 29/08/2013 qui a permis d’amplifier la démarche. Dès la rentrée, le processus de labellisation a été enclenché grâce à l’envoi d’un courrier du recteur aux établissements et écoles auquel était joint un projet de charte de labellisation. Une trentaine d’établissements ont répondu positivement à l’appel et les référents ont été une nouvelle fois réunis dans le cadre des JEDD à Digne, le 17/10/2013. Cela a permis de mettre en place un accompagnement des établissements, reposant sur des contacts réguliers entre les membres du groupe académique et les référents EDD dans les établissements. La charte de labellisation et le logo académique ont été présentés au CoPil du 27/03/2014 qui a validé les choix du groupe.

Le 7/05/2014, la commission pour la labellisation s’est réunie. Elle a rassemblé autour des membres du groupe académique, les partenaires du GRAINE-PACA, de la Région, du département des Bouches-du-Rhône et a labellisé 26 établissements. La charte a fonctionné comme un référentiel de compétences, permettant de distinguer les établissements suivant trois niveaux de labellisation. Les diplômes de labellisation ont été remis dernièrement, le 24/11/2014 au lycée Georges Duby où se réunit habituellement le groupe EDD.

Une reconfiguration de la formation continue

Il est difficile de continuer à développer des modules de formation simplement pour sensibiliser sur le DD, développer les approches disciplinaires du DD, voire former une catégorie exclusive d’acteurs. Dans le plan académique de formation, nous avons donné la priorité à deux instruments de formation continue. Le premier — auquel vous assistez — est académique : il s’agit de l’accompagnement des référents EDD. Normalement, deux journées avaient été prévues dans le cadre des JEDD. Mais, les dates de cet événement en partenariat avec AMU ont été reportées à la fin du deuxième trimestre, c’est pourquoi il a été décidé de s’affranchir de ce cadre et d’en proposer un autre, dans cet établissement où nous retrouvons certains d’entre vous pour la troisième fois. Nous nous réservons la possibilité de participer à ces JEDD, en fin d’année, mais pour une seule journée. L’autre instrument, c’est la formation en établissement : Accompagner les « E3D ». Au départ, 4 modules avaient été proposés. La DAFIP a accepté de donner satisfaction aux 7 candidatures ; il s’agit d’établissements déjà labellisés qui souhaitent étoffer la démarche qu’ils ont déjà engagée.

Les objectifs de la formation

Contrairement à ce que vous pourriez imaginer, nous n’avons pas un protocole tout prêt qu’il vous suffirait d’appliquer pour engager votre établissement dans une démarche durable d’EDD ! Néanmoins, il y a quelques principes d’action que nous allons vous proposer et qui pourraient devenir des objectifs de formation que nous pourrions partager.

Valoriser votre expérience

Vous êtes déjà engagé avec votre établissement dans une démarche de développement durable. C’est un acquis — et un savoir-faire — qu’il est essentiel d’identifier et de valoriser pour enrichir la réflexion collective.

Encourager une formation globale et concrète

Pour favoriser une démarche globale, il est contre-productif de favoriser une formation modulaire ; il est impératif de penser la formation de manière globale, à la fois transdisciplinaire et pluricatégorielle. Mais où la conduire ? Nous avons choisi de la faire *in situ*, dans un établissement suffisamment engagé dans des pratiques de développement durable, pour permettre à chacun d’appréhender le plus concrètement possible ce qu’est une démarche globale. Nous avons parié que la simple transmission d’informations ne pouvait pas être suffisante. Par contre, nous avons jugé qu’il était capital de créer une situation susceptible de favoriser une réelle appropriation des réalités de la vie de ce collège afin de générer l’approche réflexive qui vous permettra de jouer pleinement votre rôle de référent EDD, une fois de retour dans votre établissement.

Profiter de la formation pour développer les espaces et les moments d’expression

Contrairement à une idée reçue, il est difficile de former à l’écocitoyenneté ; le pire serait de bannir ou de trahir la notion de citoyenneté en choisissant l’exemplarité plutôt que la réflexion. Il y a bien des points d’appui dans le socle pour développer des compétences nécessaires au DD. Néanmoins, la formation du citoyen dans une perspective de DD vise aussi à faire partager une vision du monde. C’est tout l’intérêt des relations qui pourront s’établir entre les membres du groupe académique et les référents dans une situation de parité.

Imaginer des outils pour « faire du durable » avec une réalité mouvante : la communauté éducative

L’un des objectifs majeurs de la journée, c’est de continuer à préciser le rôle du référent EDD, d’appréhender les difficultés, mais aussi les réussites de sa mission, enfin de concevoir les contours d’un statut. Pour tout cela, nous avons besoin d’imaginer des exemples précis pour mobiliser, informer, communiquer, évaluer, etc. dans le respect des équilibres toujours fragiles d’une communauté éducative forcément changeante, parce que vivante. Gérald Attali, IAP-IPR